



VILLE DE
SANCOINS

Décision du Maire

N° 113/2025

(article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Objet : Attribution du marché public pour le désamiantage et la réfection de la toiture d'un bâtiment communal, route de la Guerche sur l'Aubois (DOJO) au groupement LUTSEN / DB Centre

Le Maire de la Commune de SANCOINS,

Vu l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 mars 2023 donnant délégations à Monsieur le Maire pour prendre certaines des décisions ;

Vu l'avenant à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) intégrant la fiche-projet A2 « Rénovation énergétique des bâtiments communaux » la rénovation du DOJO, bâtiment communal sis route de la Guerche ;

Considérant l'inscription en section d'investissement du projet de désamiantage et de réfection de la toiture d'un bâtiment communal, route de la Guerche (DOJO) ;

Considérant que les crédits nécessaires à cette opération sont prévus au budget ;

Considérant que la procédure de mise en concurrence pour cette opération comprend 2 lots : lot 1 « travaux de désamiantage » et lot 2 « pose d'une couverture en bacs aciers avec pare-vapeur y compris rives et faitages – remplacement de gouttières et descentes » ;

Considérant la procédure de mise en concurrence effectuée :

- publication sur la plateforme dématérialisée : www.centreofficielles.com et publication sur le site Internet de la commune
- date de publication : 15 avril 2025
- date limite de réponse : 23 mai 2025 à 12h00 ;

Considérant les offres déposées par les entreprises suivantes : BOUBAT, DDC, MAZET, SADOURNY et le groupement LUTSEN / DB Centre ;

Considérant l'analyse des offres et l'avis rendu par la Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 18 juin 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : de l'attribution du marché pour le désamiantage et la réfection de la toiture d'un bâtiment communal, route de la Guerche sur l'Aubois (DOJO) au groupement LUTSEN / DB Centre :

Entreprise retenue : Groupement LUTSEN / DB CENTRE	Montant HT	Montant TTC
Lot 1 « travaux de désamiantage »	17 020,87 €	20 425,04 €
Lot 2 « pose d'une couverture en bacs aciers avec pare-vapeur y compris rives et faitages – remplacement de gouttières et descentes »	50 011,00 €	60 013,20 €

Article 2 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de SANCOINS.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la Commune de Sancoins et le Service de Gestion Comptable du Trésor Public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

A Sancoins, le 11 juillet 2025

Monsieur le Maire,
Pierre GUIBLIN



Date de publication : 15/07/2025

Mode de publication : mise en ligne